



## Covid-19: l'UE introduit les zones « rouge foncé »

Par [Observateur Continental](#)

Mondialisation.ca, 22 janvier 2021

[observateurcontinental.fr/](http://observateurcontinental.fr/)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Le sommet de l'UE regroupant les 27 pays a mis en garde contre les déplacements inutiles en raison de la mutation des agents pathogènes du corona.

Afin de contenir de nouvelles variantes du coronavirus, les restrictions à la liberté de voyager dans l'UE ne sont plus exclues. «Nous déconseillons vivement tous les déplacements non essentiels, à la fois à l'intérieur d'un pays et au-delà des frontières», a déclaré la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après un sommet en vidéoconférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE jeudi soir. Les frontières doivent, donc, rester ouvertes en principe. De son côté, la France va réclamer aux voyageurs européens, à partir de dimanche, la présentation d'un test PCR réalisé 72 heures avant le départ.

«Nous devons maintenir les frontières ouvertes afin de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur européen», a déclaré le président du Conseil de l'UE, Charles Michel. «Mais lorsqu'il s'agit de voyages qui ne sont pas absolument nécessaires, des restrictions doivent être possibles». L'une des «mesures les plus importantes» sera désormais d'éviter les déplacements inutiles, a déclaré Ursula von der Leyen. Son administration soumettra lundi une proposition concrète sur la manière dont cela ne peut pas être fait aux dépens du marché intérieur. La Commission européenne fera également des propositions sur la manière de traiter les entrées de pays tiers.

En conséquence de la propagation des nouvelles variantes du coronavirus, selon Ursula von der Leyen, il devrait également y avoir une autre catégorie pour [classer](#) les zones à risque: «Une zone rouge foncée montrerait que le virus circule très fortement dans cette zone», a-t-elle défendu ce qui, a déjà été mis au point dès ce 21 janvier d'après la carte [publiée](#) par l'ECDC (Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies).

Jusqu'à présent, l'ECDC a divisé les régions de l'UE en zones verte, orange et rouge. En raison du nombre toujours élevé d'infections presque partout, il n'y a pas eu de points verts sur la carte de l'Europe et seulement très peu de points orange.

Au cours des dernières semaines, des mutations ont abouti à de nouvelles variantes du coronavirus qui sont plus contagieuses que le pathogène précédent. Avant les délibérations, la chancelière allemande, Angela Merkel, n'a pas exclu l'introduction de contrôles aux frontières en dernier recours. La France s'était également prononcée en faveur de «contrôles sanitaires» aux frontières intérieures de l'UE. La Belgique a introduit une interdiction des «voyages non essentiels». Le Luxembourg, par exemple, s'est fermement opposé aux restrictions.

Articles Par : [Observateur Continental](http://Observateur Continental)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)